

COMMUNE DE VIRE SUR LOT

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Sommaire :

- I. Le cadre général du budget*
- II. La section de fonctionnement*
- III. La section d'investissement*
- IV. Informations statistiques, fiscales et financières*
- V. Effectifs de la collectivité et charges de personnel*

Annexe : extrait du CGCT

I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2021. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2021 a été voté le 08/04/2021 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux. Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès du conseil départemental et de la Région chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

II. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat.

Les recettes de fonctionnement représentent 241 751 €.

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
D13	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	16 528,00	0,00	16 136,00	16 136,00	16 136,00
73	Impôts et taxes	145 369,00	0,00	140 488,00	140 488,00	140 488,00
74	Dotations et participations	70 076,00	0,00	67 865,00	67 865,00	67 865,00
75	Autres produits de gestion courante	13 850,00	0,00	17 262,00	17 262,00	17 262,00
Total des recettes de gestion courante		245 823,00	0,00	241 751,00	241 751,00	241 751,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		245 823,00	0,00	241 751,00	241 751,00	241 751,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		245 823,00	0,00	241 751,00	241 751,00	241 751,00

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses de fonctionnement représentent 298 233.72 €.

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	128 707,61	0,00	119 548,11	119 548,11	119 548,11
012	Charges de personnel, frais assimilés	96 500,00	0,00	85 900,00	85 900,00	85 900,00
014	Atténuations de produits	44 361,23	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
65	Autres charges de gestion courante	67 500,00	0,00	44 485,61	44 485,61	44 485,61
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		337 068,84	0,00	294 933,72	294 933,72	294 933,72
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	0,00	3 300,00	3 300,00	3 300,00

= 298 233.72 €

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Il existe plusieurs types de recettes pour une commune :

- produits services, domaine et vente (16 136 €)
- impôts et taxes (140 488 €)
- dotations et participations (67 865 €)
- autres produits de gestion courante (loyers, location salle des fêtes, redevances énergie hydraulique... (17 262 €)

b) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2021 :

- taxe foncière sur le bâti 9.94 % (23.46 % = taux départemental 2020 soit 33.40 %)
- taxe foncière sur le non bâti 100.65 %

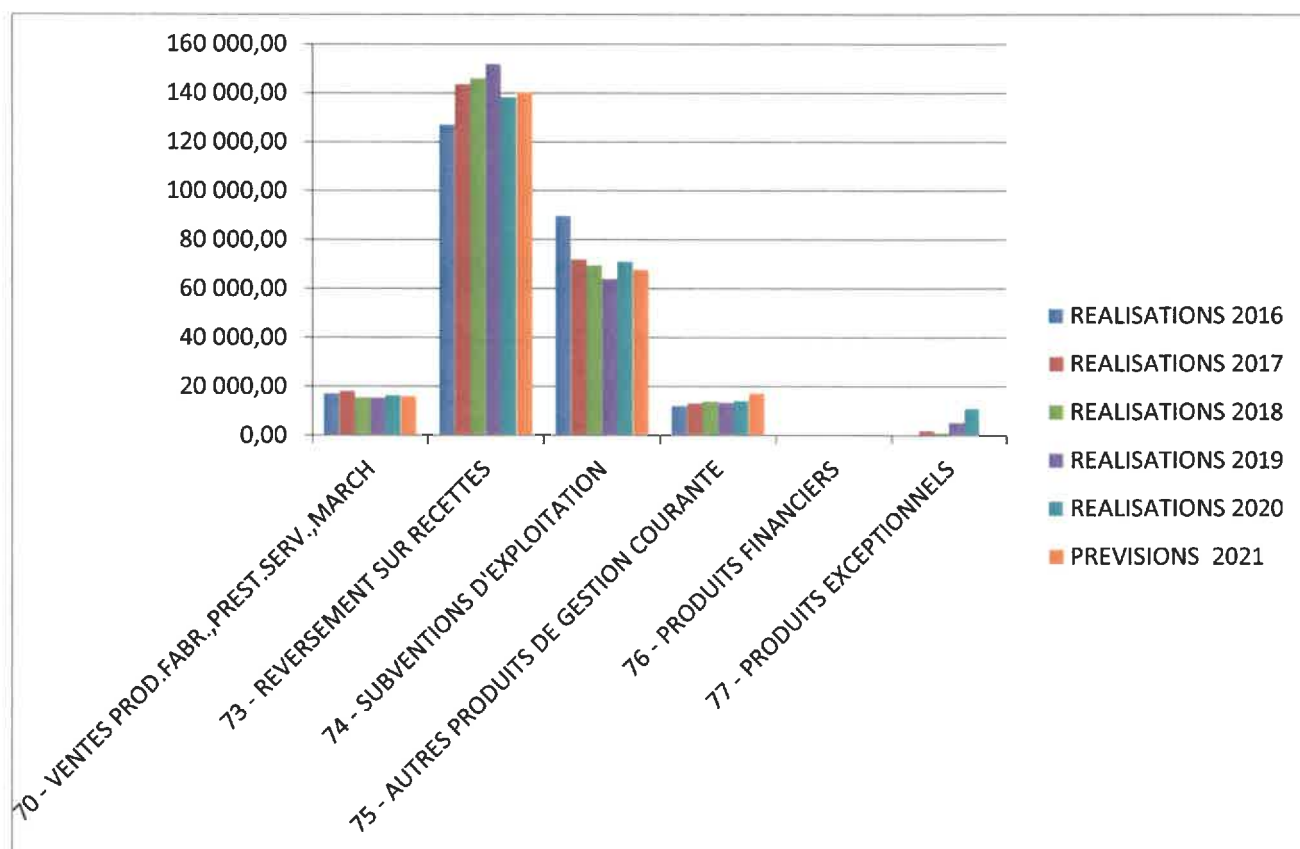
Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 131 464 €

ETAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PREVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2021							
I - RESSOURCES FISCALES DONT LE Taux DOIT ETRE VOTE EN 2021							
Taxes	Basees d'imposition effectives 2020	Taux de référence pour 2021	Basees d'imposition prévisionnelles 2021	Produit de référence (col.3 x col.2)	Taux 2021	Produits attendus (col.3 x col.5)	Taux plafond pour 2021
Taxe foncière (bâti).....	389 769	33,46 (*)	372 799	124 482	* 33,40%	124 482	114,47
Taxe foncière (non bâti).....	45 838	100,65	46 990	47 295	100,65%	47 295	370,09
CFE.....				0			>>>
Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2021, cochez la case (*) dont taux départemental 2020 : 23,46				Totaux	171 687	171 687	
<p>Si un des taux déterminé de manière proportionnelle excède le taux plafond, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.</p>							
Taxes		Taux de référence de 2021	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE		Taux proportionnel (col.6 x col.10)		
Taxe foncière (bâti).....		33,40	Produit total souhaité				
Taxe foncière (non bâti).....		100,65	=				
CFE.....		>>>	171 687				
				Produit total de référence (total colonne 4)	(0 décimales)		
II - RESSOURCES FISCALES INDEPENDANTES DES TAUX VOTES EN 2021							
CVAE	IFER	TASCOM	TH	Taxe add. TFNB	TVA nationale	Total	
>>>			8 382		>>>	8 382	
Allocations compensatrices		DCRTP	versement	FNGIR	contribution	Effet du coefficient correcteur	
7 973						-56 578	
III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PREVISIONNELLES POUR 2021							
171 687	+ 8 382	+ 7 973	+ 0	- 0	+ -56 578	=	131 464
Produit attendu des taxes à taux votés (colonne 6)	Total autres taxes (cadre II)	Allocations compensatrices et DCRTP	Versement FNGIR	Contribution FNGIR	Versement coefficient correcteur	Montant total prévisionnel 2021 au titre de la fiscalité directe locale	
CAHORS		Le préfet,		Le maire			
A DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES		le		Madame le Maire,			
Le JACQUELINE RAYNAUD DE BRIANSON				le 08/04/2021			
Le 24 MARS 2021				YVES BRIGIDEFOND			

c) Evolution du budget : sections de fonctionnement

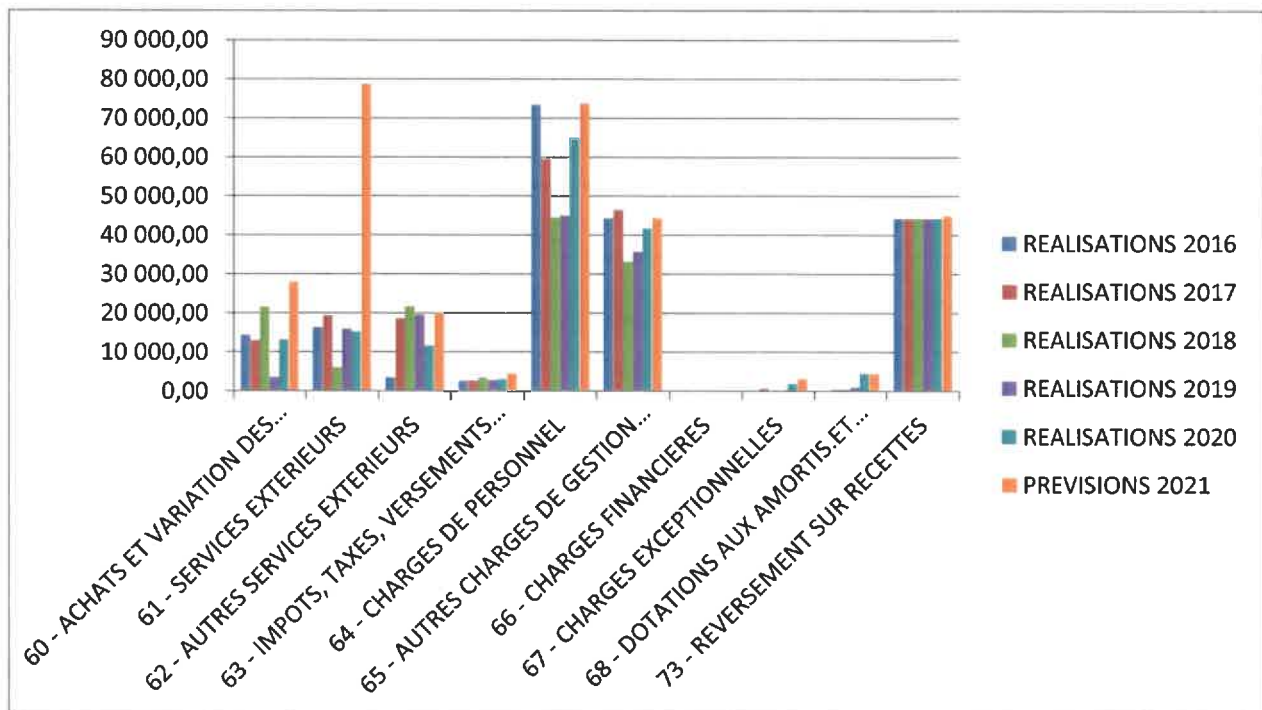
Recettes de fonctionnement

	REALISATIONS					PREVISIONS
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
70 - VENTES PROD.FABR.,PREST.SERV.,MARCH	17 243,88	18 271,69	15 655,24	15 624,19	16 579,49	16 136,00
73 - REVERSEMENT SUR RECETTES	127 115,13	143 712,11	146 073,17	152 021,49	138 360,65	140 488,00
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	89 857,13	72 122,59	69 592,00	64 088,93	71 196,70	67 865,00
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	12 210,34	13 169,05	14 103,97	13 508,96	14 283,72	17 262,00
76 - PRODUITS FINANCIERS	1,50	1,88	1,88	1,88	1,88	
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	23,00	2 022,13	1 105,51	5 461,14	11 145,95	



Dépenses de fonctionnement

	REALISATIONS					PREVISIONS
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	14 345,28	12 948,91	21 585,59	3 643,42	13 251,09	28 100,00
61 - SERVICES EXTERIEURS	16 386,72	19 411,43	6 094,27	16 009,10	15 258,10	78 848,11
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	3 531,91	18 635,18	21 798,71	19 614,35	11 732,49	20 100,00
63 - IMPOTS, TAXES, VERSEMENTS ASSIMILES	2 632,10	2 700,97	3 479,14	2 880,06	3 148,98	4 500,00
64 - CHARGES DE PERSONNEL	73 541,67	59 599,27	44 618,08	45 142,02	65 052,23	73 900,00
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	44 369,00	46 475,73	33 302,74	35 814,84	41 848,82	44 485,61
66 - CHARGES FINANCIERES						
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES		731,02		105,30	2 008,79	3 300,00
68 - DOTATIONS AUX AMORTIS.ET PROVISIONS		522,00	522,00	1 097,00	4 622,00	4 622,00
73 - REVERSEMENT SUR RECETTES	44 361,23	44 361,23	44 361,23	44 361,23	44 361,23	45 000,00



d) Vue d'ensemble de la section de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	128 707,61	0,00	119 548,11	119 548,11	119 548,11
012	Charges de personnel, frais assimilés	96 500,00	0,00	85 900,00	85 900,00	85 900,00
014	Atténuations de produits	44 361,23	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
65	Autres charges de gestion courante	67 500,00	0,00	44 485,61	44 485,61	44 485,61
656	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		337 068,84	0,00	294 933,72	294 933,72	294 933,72
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	0,00	3 300,00	3 300,00	3 300,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	17 248,59		15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		358 317,43	0,00	313 233,72	313 233,72	313 233,72
023	Virement à la section d'investissement (5)	154 229,97		260 785,19	260 785,19	260 785,19
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	4 622,00		4 622,00	4 622,00	4 622,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		158 851,97		265 407,19	265 407,19	265 407,19
TOTAL		517 169,40	0,00	578 640,91	578 640,91	578 640,91

+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	578 640,91

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	16 528,00	0,00	16 136,00	16 136,00	16 136,00
73	Impôts et taxes	145 369,00	0,00	140 488,00	140 488,00	140 488,00
74	Dotations et participations	70 076,00	0,00	67 865,00	67 865,00	67 865,00
75	Autres produits de gestion courante	13 850,00	0,00	17 262,00	17 262,00	17 262,00
Total des recettes de gestion courante		245 823,00	0,00	241 751,00	241 751,00	241 751,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		245 823,00	0,00	241 751,00	241 751,00	241 751,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		245 823,00	0,00	241 751,00	241 751,00	241 751,00

+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	336 889,91
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	578 640,91

III. La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un engin, ...

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicule/engin, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives au projet pôle santé et cimetière/parking public/parcours santé...).

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	60 630,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	254 531,39	10 850,00	558 974,20	558 974,20	569 824,20
	Total des dépenses d'équipement	317 161,39	10 850,00	718 974,20	718 974,20	729 824,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000,00	0,00	1 393,00	1 393,00	1 393,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
	Total des dépenses financières	21 000,00	0,00	31 393,00	31 393,00	31 393,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	338 161,39	10 850,00	750 367,20	750 367,20	761 217,20
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		1 628,79	1 628,79	1 628,79
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		1 628,79	1 628,79	1 628,79
	TOTAL	338 161,39	10 850,00	751 995,99	751 995,99	762 845,99
						+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					0,00
						=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					762 845,99

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 136)	60 167,01	20 084,84	185 167,00	185 167,00	205 251,84
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		60 167,01	20 084,84	335 167,00	335 167,00	355 251,84
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	6 777,58	0,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	29 112,21	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 067,45	0,00	1 393,00	1 393,00	1 393,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		36 957,24	0,00	11 893,00	11 893,00	11 893,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		97 124,25	20 084,84	347 060,00	347 060,00	367 144,84
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	154 229,97		260 785,19	260 785,19	260 785,19
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	4 622,00		4 622,00	4 622,00	4 622,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		1 628,79	1 628,79	1 628,79
Total des recettes d'ordre d'investissement		158 851,97		267 035,98	267 035,98	267 035,98

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		255 976,22	20 084,84	614 095,98	614 095,98	634 180,82

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	128 665,17
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	762 845,99
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	265 407,19
--	-------------------

c) Les principaux projets de l'année 2021 sont les suivants :

- moulin de la Croze : projet de centrale électrique
- pôle santé
- cimetière/parking public/parcours santé
- réfection/isolation logements communaux
- adressage
- réfection et extension du réseau éclairage public
- achat d'un tracteur pour l'entretien de la commune

La prévision budgétaire pour les opérations d'équipements sont :

136 - Alignement sur voies communales	9 000,00
137 - moulin de la Croze	10 000,00
138 - église mise aux normes accessibilité	1 500,00
141 - nouveau cimetière+parking+parcours santé	185 770.40
142 - PLU	2 660,00
143 - mobilier salle des fêtes	3 500,00
144 - matériel atelier	18 350,00
145 - logement Presbytère rénovation énergétique	13 000,00
147 - pôle santé	268 643.80
148 - ADRESSAGE	13 600,00
149 - LOCATION LOGEMENT LA POSTE trvx div	22 800,00
150 - AGENCE POSTALE rénova° énergétique	3 000,00
151 - LOCATION LOGEMENT ANCIENNE ECOLE	10 000,00
152 - REFECTION ET EXTENSION ECLAIRAGE PUBLIC	8 000,00

d) Les subventions d'investissements

ont été demandées pour le pôle santé et le cimetière/parking public/parcours santé :

- de l'Etat : DETR : 143 418 €
- de la Région: en cours
- du Département: FAST : 41 749 €

Pour les autres projets, les subventions sont en cours (éclairage)...

IV. INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES			A
Informations statistiques		Valeurs	
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :		403	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :		46	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : CCVLV			
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
116694.00	7.25	0.00	0.00
Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	465.00	571.00
2	Produit des impositions directes/population	268.00	305.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	580.00	738.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	18.00	275.00
5	Encours de dette/population	0.00	518.00
6	DGF/population	94.00	177.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	37.00	35.00
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	80.00	86.00
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	3.00	37.00
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	70.00

V. EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE ET CHARGES DE PERSONNEL

La commune emploie :

- 1 agent de maîtrise territorial – titulaire - 25h00/semaine
- 1 adjoint administratif principal – non titulaire – 10h00/semaine
- 1 adjoint administratif principal – non titulaire – 22h00/semaine
- 1 adjoint technique principal – non titulaire – 4h00/semaine
- Madame le maire
- 3 adjoints

6215 - Personnel affecté par CL de rattachement	
6216 - Personnel affecté par GFP de rattachement	
6218 - Autre personnel extérieur	8 412,14
6411 - Personnel titulaire	21 127,40
6413 - Personnel non titulaire	23 336,95
6451 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	10 061,00
6453 - Cotisations aux caisses de retraites	6 986,46
6454 - Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	939,00
6455 - Cotisations pour assurance du personnel	2 324,42
6456 - Versement au F.N.C. supplément familial	277,00
6531 - Indemnités	20 428,77
6533 - Cotisations de retraite	859,00

Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L 5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.

Fait à Vire sur Lot, le 14 avril 2021

Madame le maire,

Yvette FROIDEFOND



Madame le Maire,
Yvette FROIDEFOND

Annexe

Code général des collectivités territoriales – article L 2313-1

Les budgets de la commune restent déposés à la mairie où ils sont mis sur place à la disposition du public dans les quinze jours qui suivent leur adoption ou éventuellement leur notification après règlement par le représentant de l'Etat dans le département.

Le public est avisé de la mise à disposition de ces documents par tout moyen de publicité au choix du maire.

